



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ÉPIPHANIE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

**92-92A, rue Amireault
Lot numéro 6 129 211 du cadastre du Québec**

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie le mercredi 15 août 2018 à 19 h au Centre communautaire Guy-Melançon, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure pour autoriser une entrée charretière d'une largeur de 11 mètres plutôt que 7 mètres sur le lot 6 129 211 au 92-92A, rue Amireault dans la zone H-39.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 19^e jour de juillet 2018.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE